



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

16 juin 2025

Accueil et présentation (tour de table)

Présents

Directeur

M. LEMAU (Président de séance)

Mairie

M. PEPET, M. DEPEIGE (élu municipal)

Parents d'élèves délégués

Mme GUENEGOU, Mme NGUYEN, Mme PEU, Mme BARBET, Mme STUM

Enseignants Mmes Riffard, Giffard, Rivoallon, Gauthier, Windsor, Dumas, Even, Barre-Lefevre M. Lerbour, M. Thepenier

2 interprètes en LSF

Absents excusés

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme FRANCO

Mairie M. BOURCIER

Enseignantes : Mmes CADIER, BEUCHER, VANDAELE, LORIOT-MIRALES

secrétaire de séance : Olivier LERBOUR

Préambule

Remerciement en début de Conseil pour tous les acteurs qui ont participé au Conseil d'école cette année et les années précédentes et qui sont susceptibles de ne plus y siéger à compter de l'année prochaine :

- Enseignantes qui seront affectées dans une autre école (Mme Beucher et Mme Barre-Lefevre) à la rentrée et parents d'élèves de CM2.
- PEJS : remerciements à Mme Dumas qui sera remplacée l'année prochaine par un titulaire de l'Éducation Nationale sur le poste à profil (Mme Mazzetti)

1-Bilan de l'année (scolaire et péri-scolaire)

A ce jour, 263 élèves répartis sur 13 classes (dont 2 classes PEJS).
Nombre stable d'élèves cette année, 8 radiations pour autant d'arrivées.

Point des projets par classe

Toutes les actions mises en places sont en lien avec le projet de l'école. Les élèves du PEJS participent aux projets avec leur classe d'inclusion.

CP/CE1 :

Sorties Art dans la ville : Les 4 classes ont eu l'occasion de découvrir Rennes sous un angle artistique, en partenariat avec Destination Rennes. Une dernière sortie organisée par les enseignant.e.s est prévue le 27 juin dans la ville, en lien avec le street art, balade suivie d'un pique-nique.

Apprentissage du vélo : Les CP (avec PEJS) ont fait un cycle vélo pendant que les CE1 étaient à la piscine et vice versa.

Question des parents : La session vélo pour la classe de Mmes Madiot / Even a lieu le jeudi (contrairement aux autres classes qui ont cours le mercredi). Avec les jours fériés et la journée de grève de Mme Even, ils ont eu 4 cours de moins que les autres élèves. Est ce qu'une solution de rattrapage va

avoir lieu ? Pour les enfants de cette classe qui ne savent pas du tout faire du vélo, et s'ils ne sont pas trop nombreux, peut-il être envisagé qu'ils participent en plus aux cours du mercredi ?

Un planning a été fait pour équilibrer le nombre de séances pour les classes qui ont vélo avec l'ETAPS les mercredis et jeudis (4 classes de CP/CE1 + CE1/CE2 et CE2).

Mme LORIOT-MIRALLES et Mme EVEN ont ainsi eu des séances de rattrapage programmées le mercredi matin au lieu du jeudi.

Circulation des vélos : les jours où les élèves doivent venir avec leur vélo, est-il possible d'ouvrir le grand portail entrée Est pour éviter l'effet entonnoir à l'arrivée ? Pour tous les jours de l'année ouvrir un vantail du portail ?

Le grand portail donnant sur le square pourrait être ouvert effectivement, mais c'est à voir avec M. COTARD s'il peut ouvrir ce portail les jours de séances de vélo, voire tous les autres jours de l'année afin d'éviter cet effet entonnoir. Mais il faudra veiller à ne pas inciter d'autres véhicules à prendre ce passage (scooters, etc.)

CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1:

- Vélo avec ETAPS ou enseignante. Idée de sortie scolaire en fin de cycle avec les vélos. Les collègues de CE2/CM1 vont faire cette sortie mais un pic de chaleur est attendu cette semaine et nous nous posons la question de maintenir ou non la sortie. Nous attendons un retour de l'Inspection et de la Préfecture à ce sujet.

- Concert à l'UBU

- Sortie à l'Arvor : festival du film d'animation

- Olympiades organisée par les ETAPS de la ville de Rennes, sur le thème des jeux olympiques et paralympiques. Regret : les élèves de CE1 de la classe de CE1/CE2 ne pouvaient pas venir, ou simplement regarder.

CM1/CM2 :

- Concert à l'UBU

- Tournoi de Sandball

- Sortie au collège le 20 juin. Les élèves de 6^e viennent également pour présenter leur dispositif de médiation le jeudi 19 juin à l'école.

- Création musicale avec M. Piquemal : écriture d'un texte mis en musique. Les élèves répètent actuellement.

PEJS : en plus des projets avec les classes d'inclusion

Petite intervention en ASL (American Sign Language)

Conseils d'élèves

Les élèves ont été sollicités en Conseil au sujet des moqueries (Axe 2 du Projet d'école sur le climat scolaire). C'est le début d'un travail commun sur « l'échelle des sanctions », que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire.

Résultats de fin d'année :

LSU de fin d'année : Portail Educonnect, compte à créer pour les parents. Remise du LSU papier en mains propres pour les parents qui n'auraient pas activé leur compte.

Stages de remise à niveau du lundi 25 au jeudi 28 août, également pour quelques élèves de CM2 qui vont au collège.

Question des parents :

1- Besoins non pourvus en personnel AESH pour 2 enfants, et ce tout au long de l'année. A part le PIAL, quelles instances solliciter et par qui ?

Les parents peuvent solliciter le Rectorat qui gère le personnel AESH. Un collectif « École inclusive » peut guider les parents qui le souhaitent. M. LEMAU relance régulièrement le PIAL. Un élève notifié en plus arrive l'année prochaine.

2- Climat de l'école : on nous remonte des situations stressantes pour les enfants, des systèmes de récompenses (ex : sucreries) ou de punitions collectives dont on peut interroger la pertinence, des cris des adultes envers les élèves, ou encore des élèves "dys" ou autres cas particuliers manquant d'accompagnement. Comment les équipes scolaires et périscolaires veillent-elles à créer des conditions sereines d'apprentissage et à repérer les situations problématiques ? Quels indicateurs existent ou pourraient être mis en place dans notre école ? Le conseiller pédagogique est-il informé ? l'inspection académique ?

La formation des enseignants sur les troubles « dys » sont inexistantes. On ne peut pas faire de PAP avant le CM2.

Les conditions de mise en place de l'autorité dans la classe sont complexes. Chacun.e se positionne différemment.

Quand un enfant a été diagnostiqué, faut-il en informer l'enseignant.e ?

Lors d'une question comme celle-ci à aborder en conseil d'école, il est préférable d'orienter le parent vers l'équipe pédagogique et/ou vers le directeur.

S'il y a une situation de handicap, la famille peut contacter la MDPH.

Il y a une fiche prête pour les remplaçants, afin qu'ils soient aussitôt mis au courant des spécificités des élèves de la classe.

3- Nouvel espace vert : maintenant que les enfants y ont accès, comment cet espace est utilisé par les enseignants et par le périscolaire sur les temps spécifiques ? Comment cela s'organise sur les temps de récréation ?

Un planning d'occupation de « la prairie » est affiché, uniquement sur le temps scolaire, afin qu'elle ne se dégrade pas trop rapidement.

Activités périscolaires et pause méridienne

- Ateliers du soir : hockey le lundi, échecs et sport le mardi, bois et ultimate le jeudi, sport le vendredi.

130 enfants ont participé aux ateliers du soir.

- Études du soir : 80 à 90 élèves en moyenne en étude le soir (répartis sur 5 ou 6 études).

- Pause méridienne et centre de loisirs (M. PEPET)

Ateliers culture africaine, jeux société, échecs, jeu de go

Question des parents :

Un Service Minimum d'Accueil est mis en place dans certaines écoles lors des mouvements de grève du périscolaire. Or notre école n'a jamais été concernée par ce SMA ces dernières années. Pourquoi ? Sur quels critères un SMA est-il décidé ? Si lors d'une grève les personnels Ville de Rennes sont aussi en grève le SMA ne peut être mis en place. Nous ne pouvons pas remplacer du personnel gréviste. Le SMA ne concerne que le temps scolaire.

Plusieurs parents ont fait part des petites quantités du goûter de 16H15 avant l'étude. Pourriez-vous nous indiquer ce qui est prévu sur une semaine type en grammes et/ou litres. Car les élèves se plaignent d'avoir faim quand les parents les récupèrent le soir.

Le directeur, responsable de ce temps, précise que du rab est systématiquement donné dès qu'il y en a, dans la limite du raisonnable quant aux quantités de sucre (barres de chocolat), de pain et de brioches. Pour les fruits, les enfants sont incités à en prendre et ils sont distribués à la demande systématiquement.

Les enseignants signalent qu'il reste tout le temps des goûters après la distribution.

2- pHARe : programme de lutte contre le harcèlement scolaires

L'école est inscrite au programme qui consiste à mettre en place un protocole dès lors qu'un enfant « victime » se retrouve dans une situation d'intimidation répétée par l'un ou plusieurs autres enfants « auteurs ». Ce protocole est mené par les adultes référents de l'école.

Question des parents

M. Piquemal était le référent pHARe pour l'école. Depuis son départ, qui en est le référent ?

Quels types de harcèlements sont concernés par le protocole pHARe : traite-t-il uniquement du harcèlement entre élèves ou également adultes/élèves ? Ce protocole est-il aussi valable pour le périscolaire ? Cette année 5 enseignants ont reçu la formation. Il s'agit de M. LEMAU, Mme GIFFARD, Mme RIVOALLON, Mme FORMET et M. THEPENIER. Toutes les situations vécues sur tous les temps de l'école, scolaire et périscolaire, peuvent être traitées. En cas de besoin, l'équipe peut solliciter l'équipe ressource pHARe de la circonscription, sur décision de l'IEN. A ce jour, 2 situations ont été traitées cette année.

Ce protocole peut concerner également du harcèlement entre adultes et élèves. Dans ce cas, il serait fait appel à l'équipe ressource de la circonscription.

L'objectif du protocole est d'amener les élèves identifiés comme « intimidateurs » à une préoccupation partagée. Cette méthode n'est pas de déterminer le niveau de responsabilité de chacun pour aboutir à des sanctions. Elle doit permettre à chacun d'être dans l'empathie vis à vis de la victime et de trouver des solutions pour que la situation initiale cesse.

3- Perspectives de l'année 2025/2026 (scolaire et péri-scolaire)

- Rentrée 2025/2026 : 256 élèves

44 CP, 55 CE1, 47 CE2, 57 CM1, 53 CM2 dont 9 PEJS (1 CP, 1 CE1, 3 CE2, 1 CM1, 3 CM2)

Les effectifs peuvent encore évoluer (déménagements, arrivées). Fortes cohortes à chaque niveau.

Le Conseil d'école souhaite la bienvenue à deux nouvelles enseignantes : Mme YGER et Mme MAZZETTI qui arriveront à la rentrée prochaine. Il y aura probablement un.e professeur des écoles stagiaire pour la classe de M. Lemau, déchargé à temps plein pour la direction.

- Projets scolaires

Les projets envisagés l'année prochaine :

Un projet Ville de Rennes a été déposé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, incluant les élèves du PEJS

- Projet Classe de ville (pour les Cycle 2) : « Art dans le quartier, la ville »
projet entièrement financé par la ville si la commission l'attribue à l'école, pas encore validé.

- Projet danse : en partenariat avec le Triangle. PEJS, CE2 et CM1
Dossier DRAC pour financer une « résidence hors les murs » au Triangle

- Projet « Classe découverte » pour les CM2, classe de mer à l'île Grande en mars 2026.

Pour l'ensemble des classes, la dotation de la mairie versée sur le compte OCCE permet de payer en partie les entrées dans les structures culturelles de la ville.

Questions des parents :

Suggestion : communication des équipes scolaire et périscolaire en diffusant un organigramme/trombinoscope à chaque rentrée de septembre. Les équipes de la cantine, ménage et entretien pourraient aussi être mentionnées.

Les équipes y réfléchiront pour la prochaine rentrée, pas forcément sur le tableau donnant sur le square mais peut-être au niveau interne dans l'école.

- Projets périscolaires

Le directeur et le REL envisagent des ateliers pour le midi et le soir en lien avec le projet d'école.
Ateliers proposés midi/soir : 18 ateliers attribués pour le groupe scolaire (maternelle / élémentaire)
Un projet LSF est prévu par l'animatrice sourde du midi.
Programmation des ateliers en cours.
Travail sur le quartier de la Pommeraie l'année prochaine.

4- Questions diverses

- Travaux

1) Toilettes : une réponse de la part de la Mairie est-elle parvenue ? Qu'en est-il de la demande de travaux d'embellissement ? Un passage supplémentaire en journée a-t-il été mis en place ? Qui est responsable du bon approvisionnement ? Qu'en est-il des toilettes de l'équipe enseignante ?

Un courrier a été envoyé par les enfants à Mme la Maire sur le sujet. Une réponse du service a été faite qui indique que des travaux d'embellissement (peinture, miroirs, ...) vont être fait. Il est prévu durant l'été que les services techniques de la ville interviennent pour évaluer les travaux de rénovation et d'embellissement. C'est le concierge qui s'occupe de l'entretien et du réapprovisionnement des toilettes. Pour le nettoyage, il passe le matin vers 10h et le soir vers 18h30. Il ne peut pas faire un passage à 14h30 comme souhaité car c'est son temps de pause.

Pour le nettoyage de 14h30, il est demandé à une AER de le faire mais ce passage ne peut se faire que quand l'équipe est au complet et nous avons régulièrement des absences non remplacées.

Vérification à 11h/11h30. Pas de passage à 14h30. Toilettes faites à partir de 17h30, 4 soirs / semaine.
Mercredi après-midi ?

Une consigne de vigilance sur le réapprovisionnement et la propreté a été clairement indiquée.

La DEE réorganise son fonctionnement. Les postes de REL sont supprimés pour créer un poste de Responsable éducatif., responsable de tous les personnels Ville de Rennes sur l'école.

2) Suites des aménagements réalisés rue de la 87e Division Territoriale : les représentants remercient la ville pour la création d'un passage piéton à l'entrée du parking et d'une place de parking PMR suite à nos remarques lors du conseil d'école de mars 2025.

Toutefois le passage piéton au carrefour avec la rue Jean-François Millet manque toujours de visibilité, et le rétrécissement de la voirie avec passage prioritaire semble avoir rendu plus dangereuse encore la traversée. Les automobilistes ont tendance à accélérer pour pouvoir passer sans laisser la priorité aux piétons ou sont tout simplement confus par cet aménagement (écluse avec sens prioritaire + passage piéton + priorité à droite). Avec cette écluse non-efficace, quel devenir envisager pour la sécurisation du passage piéton ? Un stop, un cédez-le-passage ou un feu tricolore ne pourraient-ils pas être envisagés ?

Par ailleurs les RPE restent vigilants sur l'aménagement de l'entrée et des passages piétons + cycles rue de Châteaugiron ainsi que le partage de cet espace avec les automobilistes et bus.

Les questions de voirie ne sont pas de la compétence de la DEE notamment la rue Millet. Ce sont des demandes à voir avec le technicien de DQ Sud Est.

La question a été abordée au dernier conseil d'école car il y avait un sujet concernant la traversée devant l'école qui était vraiment problématique. À cette occasion il y a eu une présentation plus globale sur le quartier par Mme Fauchoux.

À noter qu'il y a des aménagements complémentaires prévus cet été.

Les parents élus ont reçu des réponses insatisfaisantes sur l'application de Rennes Métropole à ce sujet.

3) M. Delaunay a-t-il reçu les diagnostics pour les travaux des toits du gymnase et de la Caravane ? Quels types de travaux sont prévus et à quelle date ?

Pour le gymnases fuites signalées lors de gros orages. La direction des sports est intervenue. Ils ont fait le constat, L'agent de maîtrise du service des sports est intervenu pour changement de néons également, fuite d'eau, réfection vestiaires et douches ?

Pour le modulaire "la caravane" les travaux seront faits cet été. Réfection de la toiture

4) M. Delaunay avait indiqué lors du 2e conseil d'école qu'une visite sur site serait organisée pour évoquer la problématique de l'éclairage à l'arrière de l'école. Qu'en est-il ?

Toute la zone derrière l'école est classée comme "Trame noire" aucun éclairage des allées ne sera fait (préservation de la faune sauvage).

Ce qui peut être envisagé, c'est un éclairage du parking près des modulaires neufs sur des horaires définis. Je fais un point avec les services techniques sur site le 17 juin.

5) La Direction des Jardins est-elle venue faire le point sur la zone des copeaux responsables d'une mauvaise évacuation des eaux pluviales ?

Oui il y a eu une visite sur site avec M. Lemau et la direction des jardins. Entre autre ce sujet a été abordé. Une solution est à l'étude, notamment pour les grillages de la cour de récréation.

6) Racks vélos et trottinettes : point suite au rendez-vous fixé avec M. Fromentin

M. Fromentin a fait un point sur place vendredi 13 juin avec M. Lemau et un parent délégué pour déterminer ce qui peut être fait. A priori un espace dédié va être aménagé. 24 bornes pour les vélos et barres pour les trottinettes. Travaux prévus plutôt aux vacances d'automne
A voir pour des racks u un abri jardin pour les vélos des enseignant.e.s

- Budget

- Budget de la mairie pour les commandes de fournitures scolaires de la rentrée prochaine :

→ 11 052 € (37,50€ / enfant pour l'année) – 10 % versé sur le compte OCCE pour des achats spécifiques.

Reste 9 947€ pour l'ensemble des commandes de fournitures à la rentrée scolaire.

Ce budget inclut l'abonnement aux deux copieurs, le papier pour les photocopies, les abonnements aux périodiques, l'achat de manuels et fichiers de travail. Il reste en moyenne 400 € / classe pour les commandes de fourniture (cahiers, crayons et outils de travail) et une enveloppe de 2 000 € pour l'achat de manuels, de matériel spécifique ou de fichiers par cycle.

- Coopérative scolaire (OCCE) : A ce jour, le budget sur le compte OCCE géré par l'école est de 7 046€. Il était de 7 925€ en début d'année.

Pour information, pas de participation volontaire des familles cette année de demandée.

Adhésion à l'OCCE, assurance comprise : 700 €

La vente des photos individuelles a rapporté à l'école 609,90€.

La mairie a versé sur ce compte depuis la rentrée 1 912€ (dotation école pour sorties scolaires, école et cinéma, musées, visites...) et 700 € pour les projets.

2845 € ont été dépensés depuis le début de l'année pour les projets de classe.

D'autres dépenses sont prévues d'ici la fin de l'année.

- l'APE souhaite participer financièrement aux sorties des classes de CP/CE1 (remerciements) : 596,50 €.

Questions des parents d'élèves :

Communication avec les parents : plusieurs parents indiquent ne pas avoir reçu de réponse de la part de la direction sur diverses problématiques rencontrées par les enfants et/ou leur famille. Par exemple :

- **fouilles de cartables, vols** : se référer au compte-rendu du 1er Conseil d'école. Dans quelle mesure les RPE peuvent-ils apporter des réponses aux questions posées par les parents en amont du Conseil d'école ? Ces problèmes auraient été signalés et les parents n'auraient pas obtenu de réponse. Est-ce qu'une communication par mail serait intéressante pour les CR du conseil d'école ?

- **absence des enseignant.e.s** : les parents demandent s'il serait possible qu'un mail leur soit adressé par la direction en cas d'absence d'un.e enseignant.e, qu'il ou elle soit remplacé.e ou

non ? Cette question fait écho à la semaine du 9 au 13 juin. Tous les enseignants dont l'absence est programmée, informent les parents en amont sans toujours savoir s'il y aura un remplacement. La journée du 13 juin a été difficile : 4 enseignants absents non remplacés. Dans ce cas, la direction gère l'urgence en organisant l'accueil de chacun des élèves en toute sécurité.

- Information des parents : Le comité d'organisation de la fête du verger au Landry se tient à disposition de l'équipe pédagogique pour organiser le ramassage des pommes avec les enfants la semaine précédant la fête, le 5 octobre

- Fête d'école le 28 juin.

Remerciements à tous les membres de l'équipe et aux parents qui se sont impliqués cette année. Durée du Conseil :

Président du Conseil d'école

Secrétaire du Conseil d'école

M. LEMAU

M. LERBOUR